



Tous à la RISTT !

Réunion d'Information Syndicale sur le Temps de Travail

organisée par le SNUipp / FSU

Samedi 13 Octobre 2001

LA SEYNE (8 h 30 à 11 h 30)

Ecole élémentaire Léo Lagrange 2

Modèles de lettres pour les réunions d'info syndicales

Modèle de lettre aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail (Décret N° 82447 du 28.5.82). Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous. Ce droit prend dans les écoles la forme de 2 demi-journées par an.

Pour cette année scolaire, une demi- journée aura lieu le

Votre enfant n'aura donc pas classe ce jour-là.

Soyez persuadés que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous le meilleur avenir.

Signature

Modèle de lettre à l'IEN

NOM / Prénom :

Ecole :

à M(Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale, Circonscription de

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp,

le à

Date, Signature

Ordre du jour :

- RTT dans l'Education Nationale
- Action budget 2002, transformation de l'école, créations de postes, plan de rattrapage
- Direction d'école
- Carrières instit / PE, perspectives
- Questions diverses

Les demi-journées d'information syndicale, organisées par le SNUipp sur le temps de travail, sont ouvertes à tous les collègues syndiqué(e)s ou non syndiqué(e)s.

Vous choisissez la date et le lieu qui vous conviennent.

CONSIGNES POUR LES 1/2 JOURNEES D'INFORMATION SYNDICALE

1/ C'est un droit !

Le décret du 28 mai 82 relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique prévoit explicitement ces réunions.

Le décret du 12 juin 87, voté au Comité Technique Paritaire Ministériel, a obtenu l'accord des Ministres de l'Education Nationale et de la Fonction Publique.

Il prévoit deux 1/2 journées par an dans les écoles. Les Inspecteurs d'Académie ont reçu une note ministérielle leur demandant de favoriser la tenue de telles réunions.

2/ Qui peut y participer ?

Tous les enseignant(e)s, directeurs, directrices, spécialisés, syndiqués ou non, titulaires, stagiaires ont le droit de participer.

3/ Est-ce qu'on est payé ?

Cette demi-journée n'est pas une grève.

C'est un droit. Elle est donc rémunérée.

4/ Qui doit-on prévenir ?

Le bureau départemental a informé l'Inspecteur d'Académie. Chaque participant avertira son IEN, et préviendra également les parents d'élèves.

Cf. Lettres en page 2

5/ Les enfants doivent-ils être accueillis ?

NON ! Prévenez le SNUipp de toute tentative de pression.

Infos La Seyne ...en bref...

- IRL : Après nouvelle intervention du SNUipp, le paiement du retard de l'IRL a été enfin effectué par la Mairie de La Seyne !!! Pour certains cela représente plus de 3.700 F. Si des collègues ne l'ont pas touché, nous le faire savoir.
- Commission d'attribution des logements de fonction - Mardi 4 septembre - 14h30

- Rassemblement
Mercredi 12 septembre 2001, 9h30
devant l'IA "Exigeons des moyens pour l'École !"



- Samedi 22 septembre pour la Réduction du Temps de Travail - Toulon - Place de la Liberté - Var-Matin "Enseignants mobilisés pour les 35 heures"
Le rapport Roche en 1999 a établi en moyenne à 38 h. la durée effective de travail des enseignants des écoles. Une récente étude de prospective (DPD) du ministère évalue cette durée à 42 h 18 pour les professeurs des écoles.
- 27/09/2001 - "Grève unitaire très massivement suivie dans les SEGPA-EREA"
- 27/09/2001 - "Aides-éducatrices : Une grève bien suivie..."
- Communiqué de presse FSU - 26 septembre 2001 : "Le contentieux salarial demeure"
- Var-Matin - 30/08/01 - "Effectifs toujours à la hausse"
- Une pétition circulerait concernant « un mercredi à rattraper » en lien avec la pré-rentree : il n'y a eu aucun texte à ce propos, l'IA lisant le BO N°24 de juin 2001 comme nous !
- De même pour l'évaluation GS-CP : pas de calendrier défini pour cette année ! On ne va quand même pas en rajouter !
- La consultation nationale sur les nouveaux programmes a eu lieu dans des conditions assez lamentables : le Ministère qui avait l'argent pour « arroser la France » de sa Charte pour bâtir l'École du XXI^{ème} siècle envoyée par la Poste à chaque collègue n'en n'avait plus pour ça !!!
C'est la Mairie, et donc les contribuables Seynois qui paient déjà les impôts sur le revenu et une association « Progerep » qui ont payé le tirage des documents ! De l'argent encore pris sur le fonctionnement des écoles, sur les projets pédagogiques des collègues.
Est-il besoin de rappeler cette année encore, qu'en aucun cas les collègues du REP ne sont obligés d'adhérer à cette association pour voir financés leurs projets par le Ministère de la Ville ?
- La Section de La Seyne du SNUipp-FSU sera reçue par l'Adjointe au Maire le jeudi 11 octobre à 16h30. A noter que le Maire, auquel audience a été demandée depuis mai n'aurait pas le temps de nous recevoir... Plus ça va et moins ça change ??? A suivre...

Révélation !!!

"Tableau Noir. Résister à la privatisation de l'enseignement"
GERARD DE SELYS, NICO HIRTT * - EPO, Bruxelles, 1998, 199 pages, 65 F.

L'OCDE ayant évalué à 5 800 milliards de francs les dépenses annuelles d'enseignement de ses 29 États membres, les industriels devaient logiquement convoiter la source de profits que représente le système éducatif. Leur stratégie est dévoilée dans ce livre, où figurent les extraits de nombreux rapports relatifs à l'éducation, élaborés au niveau supranational par la Table ronde des industriels, la Commission européenne ou l'OCDE. A lire ces rapports, les enseignants ne seraient pas assez proches des réalités économiques, et il faudrait donc confier l'organisation de l'éducation aux entreprises. L'enseignement à distance, grâce au multimédia, est le fer de lance de ce projet. Il y a là non seulement de nouveaux débouchés en matériel et logiciels éducatifs (les didacticiels), mais aussi des possibilités de réduction des coûts de formation (chez soi, sur le temps libre...). De nouvelles formes de travail à domicile apparaissent, plus atomisées, et par conséquent moins propices à l'organisation de résistances collectives. En définitive, les deux auteurs nous révèlent à quel point le discours sur la révolution technologique, grâce auquel on veut promouvoir un apprentissage tout au long de la vie, a aussi pour fonction de mettre en oeuvre, puis de légitimer, la privatisation de l'enseignement.
Franck Poupeau - Le Monde Diplomatique.



OCDE - CAHIERS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE
La Faisabilité politique de l'ajustement (No. 13) par Christian Morisson

(octobre 1996), 43 p. sur le site de l'OCDE (en français) <http://www.oecd.org/dev/PUBLICATION/cahiers/CAHIER13.PDF>
Le Monde du 11/04/2001 "Les six scénarios de l'OCDE pour l'école de demain" - http://www.lemonde.fr/imprimer_article/0,6063,172164,00.html

<http://www.oecd.org/publications/e-book/9601032e.pdf>
Document complet et directement sur le site de l'OCDE en français
Extraits du document de l'OCDE
"On peut recommander de nombreuses mesures qui ne créent aucune difficulté politique. Pour réduire le déficit budgétaire, une réduction très importante des investissements publics ou une diminution de fonctionnement ne comportent pas de risque politique. Si l'on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse. On peut réduire, par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles ou aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants. Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement et l'école peut progressivement et ponctuellement obtenir une contribution des familles ou supprimer telle activité. Cela se fait au coup par coup, dans une école mais non dans l'établissement voisin, de telle sorte que l'on évite un mécontentement général de la population".
Page 30.

On peut supprimer des primes dans certaines administrations en suivant une politique discriminatoire pour éviter un front commun de tous les fonctionnaires. Évidemment, il est déconseillé de supprimer les primes versées aux forces de l'ordre dans une conjoncture difficile où l'on peut en avoir besoin.
Page 30.

Rien n'est plus dangereux politiquement que de prendre des mesures globales pour résoudre un problème macro-économique. Par exemple, si l'on réduit les salaires des fonctionnaires, il faut les baisser dans tel secteur, les bloquer en valeur nominale dans un autre et même les augmenter dans un secteur clé politiquement".
Page 31

Contre la marchandisation de l'École, se syndiquer au SNUipp-FSU, agir tous ensemble !

<http://snulaseyne.free.fr>
snuippaseyne@lemel.fr

et bien sûr, le site de la
Section du Var du SNUipp-FSU
<http://83.snuipp.fr>

et celui du national
<http://www.snuipp.fr>

Avec plus de 1100 syndiqués, le SNUipp-FSU du Var représente une force incontestable. Aux dernières élections professionnelles, notre progression nous a fait passer la barre des 50%. C'est la preuve de la confiance que la profession met dans la démarche novatrice du SNUipp-FSU. Mais trop de collègues hésitent encore à franchir le cap de l'adhésion.

Pourtant, c'est le meilleur moyen qui permette tout à la fois de participer à la construction du syndicat, à sa réflexion, à son évolution.

C'est aussi une démarche de solidarité, de mutualisation de nos forces pour être toujours mieux en capacité d'agir et de réagir, proposer, informer, écouter, conseiller, défendre tous les personnels...

**Alors, dès maintenant,
syndiquez-vous
au SNUipp /FSU !**